



La réforme de la Caisse d'Allocations Familiales pour la prestation de service nous permet de vous proposer une tarification modulée en fonction des ressources, pour les accueils de loisirs.

Afin de bénéficier du tarif ajusté à votre quotient familial, vous devez nous fournir la notification « aide aux temps libres » délivrée par la CAF de la Haute-Garonne ou à défaut votre n° d'allocataire.  
**Sans justificatif de votre part, le tarif le plus haut serait systématiquement appliqué.**

Nous avons essayé de rendre cette réforme la plus lisible possible et restons à votre disposition pour tout complément d'informations.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Eric Issalis, Directeur des accueils de loisirs  
 Atouts Loisirs Comminges (A.L.C.)

• **ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES MERCREDIS**

TARIFS A.L.A.E. <b>MERCREDI</b>	<b>MATERNELLES ET ELEMENTAIRES</b>			
	DEMI-JOURNEE 4 HEURES	DEMI-JOURNEE 6 HEURES	JOURNEE 8 HEURES	JOURNEE 11 HEURES 30
QUOTIENT FAMILIAL < 401€	<b>7,60 €</b> soit 1,90 €/heure	<b>7,90 €</b> soit 1,32 €/heure	<b>10,30 €</b> soit 1,28 €/heure	<b>11,90 €</b> soit 1,03 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE 401€ ET 600€	<b>8,00 €</b> soit 2,00 €/heure	<b>8,20 €</b> soit 1,36 €/heure	<b>10,80 €</b> soit 1,35 €/heure	<b>12,60 €</b> soit 1,10 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE 601€ ET 800€	<b>8,30 €</b> soit 2,07 €/heure	<b>9,30 €</b> soit 1,55 €/heure	<b>12,20 €</b> soit 1,52 €/heure	<b>13,20 €</b> soit 1,15€/heure
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE 801€ ET 1100€	<b>9,00 €</b> soit 2,25 €/heure	<b>10,10 €</b> soit 1,68 €/heure	<b>13,20 €</b> soit 1,65 €/heure	<b>13,70 €</b> soit 1,19 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE 1101€ ET 1450€	<b>9,60 €</b> soit 2,40 €/heure	<b>10,60 €</b> soit 1,77 €/heure	<b>13,80 €</b> soit 1,72 €/heure	<b>14,30 €</b> soit 1,24 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL > 1450€	<b>10,20 €</b> soit 2,55 €/heure	<b>11,10 €</b> soit 1,85 €/heure	<b>14,30 €</b> soit 1,78 €/heure	<b>14,80€</b> soit 1,29 €/heure

▪ Le tarif à la demi-journée est appliqué lorsque la durée d'accueil de l'enfant est inférieure à 6h de présence.

Dès que la durée d'accueil de l'enfant dépasse 4 heures, le tarif à la demi-journée 6 heures est appliqué.

▪ Pour le tarif à la journée, si la durée d'accueil est supérieur à 6h et inférieur ou égal à 8 heures, le tarif journée 8 heures est appliqué. Si la durée d'accueil de l'enfant dépasse 8 heures, alors le tarif journée 11h30 est appliqué.



• **ACCUEILS DE LOISIRS SUR LES 4 JOURS D'ECOLE**

Pour les séquences du matin (7h30-8h45), vous avez le choix entre l'accueil à la carte (= prix par présence) **ou** forfait mensuel pour 10 mois (143 jours).

TARIFS A.L.A.E. <b>MATIN</b>	MATERNELLES ET ELEMENTAIRES		
	PRIX PAR PRESENCE	FORFAIT MENSUEL avec adhésion annuelle	
		<u>Sans fratrie</u> au collège et/ou lycée	<u>Avec fratrie</u> au collège et/ou lycée
QUOTIENT FAMILIAL < 401€	3,70 € soit 2,96 €/heure	10 € soit 0,56 €/heure	5 € soit 0,28 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE 401€ ET 600€	3,70 € soit 2,96 €/heure	12 € soit 0,67 €/heure	6 € soit 0,33 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE 601€ ET 800€	3,70 € soit 2,96 €/heure	14 € soit 0,78 €/heure	7 € soit 0,39 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE 801€ ET 1100€	3,70 € soit 2,96 €/heure	19 € soit 1,06 €/heure	9,50 € soit 0,53 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE 1101€ ET 1450€	3,70 € soit 2,96 €/heure	23 € soit 1,28 €/heure	11,50 € soit 0,64 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL > 1450€	3,70 € soit 2,96 €/heure	27 € soit 1,51 €/heure	13,50 € soit 0,75 €/heure

▪ Pour les séquences du midi (11h35-13h30) pour les enfants des classes de maternelle et (11h45-13h30) pour les enfants des classes élémentaires, nous vous informons que 1.00 € sont prélevés sur chaque repas pour l'accueil de loisirs soit 0.57€/heure pour les maternelles et 0.50€/heure pour les élémentaires.

▪ Pour les séquences du soir (16h35-19h), vous avez le choix entre l'accueil à la carte (= prix par présence) ou la mensualisation (= forfait mensuel) pour 10 mois (143 jours).

TARIFS A.L.A.E. <b>SOIR</b>	MATERNELLES ET ELEMENTAIRES			
	Prix par présence	Forfait mensuel 17h30	Forfait mensuel 19h	
	Entre 16h35 à 19h	Entre 16h35 à 17h30	MATERNELLES	PRIMAIRES
QUOTIENT FAMILIAL < 401€	3,70 € soit 1,48 €/heure	3 € soit 0,21 €/heure	15 € soit 0,42 €/heure	17 € soit 0,48 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE 401€ ET 600€	3,70 € soit 1,48 €/heure	4 € soit 0,28 €/heure	17 € soit 0,48 €/heure	19 € soit 0,53 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE 601€ ET 800€	3,70 € soit 1,48 €/heure	4,50 € soit 0,31 €/heure	19 € soit 0,53 €/heure	21 € soit 0,59 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE 801€ ET 1100€	3,70 € soit 1,48 €/heure	5,50 € soit 0,38 €/heure	23 € soit 0,64 €/heure	25 € soit 0,70 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE 1101€ ET 1450€	3,70 € soit 1,48 €/heure	6,50 € soit 0,45 €/heure	29 € soit 0,81 €/heure	30 € soit 0,84 €/heure
QUOTIENT FAMILIAL > 1450€	3,70 € soit 1,48 €/heure	7,50 € soit 0,52 €/heure	34 € soit 0,95 €/heure	35 € soit 0,98 €/heure